



## Communiqué de presse

Cholet, le 9 mai 2017

### **Investissement formation : 6 870 entreprises ont choisi la Garantie Formation d'AGEFOS PME**

***AGEFOS PME, 1<sup>er</sup> financeur de la formation professionnelle en France, poursuit son action aux côtés des entreprises et de leurs salariés en accompagnant leur investissement formation avec la Garantie Formation. Retour sur une première année d'exercice et sur les perspectives 2017.***

#### **Un outil au service d'une politique de formation volontariste**

AGEFOS PME a lancé en 2016 la Garantie Formation pour répondre aux besoins des entreprises en matière d'investissement formation et pour les accompagner dans leurs nouvelles obligations issues de la loi du 5 mars 2014, (entretiens professionnels, suivi de l'évolution salariale et professionnelle des collaborateurs, accès à la formation et à la certification...)

La Garantie formation est un engagement de l'entreprise à maintenir son effort de formation sur 3 ans en contrepartie d'un appui spécifique d'AGEFOS PME sur ses besoins Emploi-Formation. « *Dans notre entreprise, la formation est vraiment considérée comme un investissement sur l'avenir plus que comme un coût. Nous ne voulons pas nous limiter à des formations au coup par coup, mais établir une stratégie à long terme* », explique l'entreprise SAS Lethuilliers, PME spécialisée dans le négoce agricole et adhérente à la Garantie Formation. La Garantie Formation renforce ainsi **l'accompagnement des entreprises dans leurs dynamiques d'investissement formation et leurs pratiques RH**, au travers d'un versement de 0,6 % de leur masse salariale, en complément du versement légal.

#### **L'OPCA facilitateur et simplificateur**

Optimisation financière et sécurisation des fonds, gestion dématérialisée, allègement des formalités administratives, assistance juridique sur mesure... : autant de leviers qui garantissent aux entreprises **une prise en charge effective et efficace de leurs besoins en formation**. « *La Garantie Formation nous permet d'avoir un suivi et un accompagnement personnalisés. Notre conseillère, connaissant nos besoins et notre entreprise, trouve plus facilement les fonds que nous pouvons solliciter* », explique l'entreprise OCF\*, basée en Vendée.

**Preuve de l'intérêt de ce nouveau dispositif pour les entreprises : en 2016, ce sont 6 870 entreprises qui ont effectué un versement volontaire dans le cadre de la Garantie Formation, pour un montant total de 54,7 millions d'Euros au niveau national. An plan régional, ce sont plus de 700 entreprises ligériennes qui nous ont font confiance en versant volontairement, dans le cadre de la Garantie Formation, plus de 4 millions d'Euros depuis le début d'année 2016.**

**Au global, ce service a séduit plus de 23 % des entreprises de 10 salariés et plus adhérentes à AGEFOS PME.**

### **Garantie Formation : premières tendances chiffrées 2017**

Depuis son lancement, le succès de la Garantie Formation auprès des entreprises ne se dément pas : « *en un an, nous constatons des versements en progression de près de 50 % depuis le début de l'année, par rapport à la même période l'an dernier* », explique Joël Ruiz, Directeur général d'AGEFOS PME. « *La Garantie Formation est véritablement la solution que les entreprises attendaient au sortir de la réforme* », ajoute-t-il.

#### **\*A propos d'OCF, entreprise implantée en Vendée :**

Entreprise familiale créée en 1984 à Sigournais, OCF (Ouest Constructions Frigorifiques) fabrique des vitrines réfrigérées, des comptoirs pour les magasins des métiers de bouche et propose les solutions d'agencement. En 2006, Guillaume Zanlorenzi reprend la société de Sigournais. Son ambition est triple : effacer la vitrine pour valoriser le produit, monter en gamme et exporter. Innover et être à l'écoute des besoins du client sont les clés de voûte de sa stratégie. Pari réussi : OCF est l'un des leaders du marché. Aujourd'hui, OCF compte 70 collaborateurs et propose des solutions adaptées et personnalisées pour accompagner les évolutions des métiers et l'apparition de nouvelles contraintes. Pour être compétitif, OCF a une politique de formation de ses salariés et ne limite pas son budget de formation. Ainsi, l'entreprise familiale a fait le choix d'adhérer à la Garantie Formation qui représente, selon elle, un réel avantage et une valeur ajoutée. En savoir plus : [www.ocf.fr](http://www.ocf.fr)

**Plus d'information sur la Garantie Formation, contactez votre conseiller AGEFOS PME.**

#### **AGEFOS PME, votre conseiller Emploi-Formation professionnelle, partout en France**

AGEFOS PME, 1er réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 340 000 entreprises, dont 90 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 5 800 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire. Depuis le 1er janvier 2016, AGEFOS PME est également collecteur et répartiteur national de la taxe d'apprentissage.

AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 51 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

**AGEFOS PME Pays de la Loire**, dont le siège social est basé à Cholet, a hérité des PME leur capacité d'innovation et de développement. Un héritage qu'elle met, chaque jour, au service des entreprises de ce vaste territoire. Les 55 collaborateurs d'AGEFOS PME Pays de la Loire sont à l'écoute des entreprises, dont l'objectif est de s'adapter pour mieux servir le développement des compétences.

**AGEFOS PME Pays de la Loire en chiffres** (extrait de repères d'activité 2016)

- 2 231 entreprises clientes de 11 salariés et plus
- 15 295 entreprises de moins de 11 salariés
- 227 457 salariés couverts
- 38 259 K Euros d'investissement formation
- 44 410 stagiaires formés

Plus d'informations sur le site [agefos-pme-paysdelaloire.com](http://agefos-pme-paysdelaloire.com)



**Contact presse : 07 50 15 30 59**

■ Florence Motte-Drouet, [fdrouet@agefos-pme.com](mailto:fdrouet@agefos-pme.com), Tél. 02 41 49 47 26

■ Audrey Perrocheau, [aperrocheau@agefos-pme.com](mailto:aperrocheau@agefos-pme.com), Tél. 02 41 49 14 56